

■ **Taj Mahal Restaurant Sàrl**, à Penthaz, CH-550-1043119-7, exploitation d'un restaurant (FOSC du 10.02.2005, p. 17/2695274). Statuts modifiés le 28 février 2008. Siège transféré à 1022 Chavannes-près-Renens, rue de la Mouline 8. Gill Harpreet et Iqbal Rauf Ali Abdul, qui ne sont plus associés-gérant et dont la signature est radiée, cèdent leur part respective de CHF 10'000 à Ishtiaq Ahmad, du Pakistan, à Unterseen, nouvel associé avec 1 part de CHF 20'000, gérant avec signature individuelle. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 200 parts sociales de CHF 100. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Selon déclaration du gérant du 28 février 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Journal no 2977 du 04.03.2008
(04379746 / CH-550.1.043.119-7)